

Délibération du Conseil Municipal**D.2020.07.24 - 04****ACTE : 7.1.2****Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt et le 24 juillet à 18 h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, GAUCHET, LARONDE, MAZILLE, NEGRE
MRS BADO, CAM, GERVAIS, LE MOING, MERIC, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MME BOURCIER A MME BASSO-GUICHARD

Excusé / Absent : M. BAÏADA, MME DENIS

Secrétaire : M. PIERASCO

Date de la convocation : 20/07/2020

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET . VOTE DU BUDGET 2020 - COMMUNE DE LAUZERTE**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2020 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 10 juillet, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 648 778.98 €

Dépenses et recettes d'investissement : 1 583 709.71 €

L Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VOTE** : le budget de l'exercice **2020** présenté par Monsieur François LE MOING, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de :
 - Fonctionnement à : 1 648 778.98 €
 - Investissement à : 1 583 709.71 €

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



François LE MOING